

**FORUM OF PARLIAMENTS  
OF THE INTERNATIONAL  
CONFERENCE ON THE  
GREAT LAKES REGION  
FP-ICGLR**



**FORUM DES PARLEMENTS  
DE LA CONFERENCE  
INTERNATIONALE SUR LA  
REGION DES GRANDS LACS  
FP-CIRGL**

*"The Parliamentary Diplomacy for Peace, Stability and sustainable Development in the Great Lakes Region".*

*"La Diplomatie parlementaire au service de la Paix et de la Stabilité pour le Développement durable dans la Région des Grands Lacs ».*

## PLAN STRATEGIQUE 2022-2026

### RAPPORT FINAL

**Mars, 2022**

## **AVANT-PROPOS**

La situation politique, sécuritaire et humanitaire qui prévaut dans la Région des Grands Lacs reste dynamique et complexe ; appelant ainsi le Forum des Parlements des États membres de la CIRGL à contribuer fortement à la paix et à la sécurité par l'adoption de recommandations et de réponses aux règlements des conflits.

Le plan stratégique du Forum des Parlements pour 2022-2026 s'appuie sur les progrès et les réalisations des plans stratégiques précédents, 2017-2021. Le 2e Plan stratégique du FP 2017-2021 a donné la priorité à neuf objectifs stratégiques en vue de l'accomplissement du mandat principal du Forum, à savoir promouvoir, maintenir et renforcer la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs, conformément au Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs.

A partir de l'examen et de l'évaluation de l'état de mise en œuvre du précédent Plan stratégique (2017 - 2021), il montre un taux de réussite global d'environ cinquante-cinq pour cent (55 %). Cela est dû en grande partie aux défis principalement liés à l'impact de COVID-19 aux derniers stades de sa mise en œuvre et aux contraintes financières. Cela implique qu'il faut faire davantage pour s'assurer que les membres du Parlement sont aidés à remplir de manière efficace et efficiente leur mandat parlementaire de représentation, de législation et de contrôle.

Afin de permettre au Forum et aux membres de s'acquitter de leur rôle de manière efficace et efficiente dans ce processus, le Comité exécutif jouera un rôle central de leadership par le biais de ses systèmes et politiques de gouvernance pour l'administration du Forum des parlements des États membres de la CIRGL.

Ce plan stratégique continuera donc à s'appuyer sur le résultat du travail du Comité exécutif, du Secrétariat et des partenaires. Toutefois, compte tenu de l'environnement complexe, des diverses incertitudes au moment de l'élaboration initiale de ce plan stratégique en raison des effets de la pandémie, et des progrès réalisés à ce jour, il était nécessaire d'entreprendre un examen approfondi de notre feuille de route afin de s'assurer que le Forum reste sur la bonne voie et en phase avec l'environnement dans lequel il opère. Conformément à notre II est important de noter que le plan stratégique est un document évolutif et qu'il sera inévitablement nécessaire de procéder à des ajustements au cours des prochaines années en fonction des circonstances.

Je tiens à remercier toutes les parties prenantes, les Parlements nationaux, le Secrétariat du Forum et en particulier, le Secrétaire général pour leur expertise technique et le financement de la rédaction de ce plan stratégique quinquennal.

Je suis convaincu qu'en mettant en œuvre ce plan stratégique (2022 - 2026) pour les cinq prochaines années, sous la direction et les conseils du Comité exécutif, le Forum des Parlements de la CIRGL sera sur la bonne voie pour réaliser sa vision.

**HON. KENNETH LUSAKA**

**PRÉSIDENT EN EXERCICE DU FORUM**

## **DÉCLARATION D'ENGAGEMENT**

Le plan stratégique quinquennal (2022-2026) du Forum des parlements des États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (FP-CIRGL) est aligné sur le mandat régional du Forum et prend en considération les contributions, les points de vue et les intérêts de toutes les parties prenantes. Il s'agit d'un processus complexe qui nécessite l'engagement de toutes les parties prenantes clés.

Le plan stratégique pour cette période succède au deuxième plan stratégique (2017 - 2021) qui s'est achevé l'année dernière (2021). Il est structuré en six chapitres couvrant les points suivants:

Une introduction et le contexte du plan stratégique (2022-2026) qui contient des informations importantes sur le contexte juridique et politique dans lequel le plan stratégique actuel a été rédigé, l'objectif général et la méthodologie ainsi que le processus qui a été adopté pour le développement du plan stratégique.

Les moteurs/directions stratégiques de cette stratégie détaillent la vision, la mission et les valeurs fondamentales du Forum. Elle décrit également les domaines d'intervention au sein des six piliers stratégiques du Forum des Parlements des États membres de la CIRGL.

L'examen institutionnel du Forum et l'analyse situationnelle décrivant l'état de la mise en œuvre du Plan stratégique précédent (2017-2021), y compris les réalisations, les stratégies et activités en suspens, les leçons apprises, ainsi qu'une analyse de sa mise en œuvre.

Le Plan stratégique du Forum des parlements des États membres de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (2022-2026) qui englobe les objectifs stratégiques pour la période prévue et les résultats connexes.

La mobilisation des ressources pour financer le prochain Plan stratégique, la gestion des risques, le suivi et l'évaluation des activités prévues ainsi que les facteurs de réussite.

Cadre et stratégie de mise en œuvre du plan stratégique actuel.

L'approche adoptée pour la préparation du plan stratégique a été consultative et participative ; les consultations ont été très larges afin de refléter les priorités institutionnelles et régionales ainsi que les moteurs et aspirations stratégiques. Des contributions et des observations considérables ont été fournies par nos parties prenantes internes telles que les cadres supérieurs, le personnel et le Comité exécutif, ainsi que le Bureau de la plénière, sans la participation desquels il aurait été difficile de finaliser la stratégie.

Pour l'avenir, le Forum est conscient de l'importance de répondre aux attentes et aux aspirations de la population de la région des Grands Lacs dans le cadre d'une base de ressources réaliste. Le choix de la bonne approche exige une planification et une analyse minutieuses, ainsi qu'un suivi et une évaluation incessants.

Je saisis cette occasion pour remercier sincèrement tous ceux qui ont participé au processus d'élaboration du plan stratégique aux différents niveaux. J'adresse mes remerciements au groupe de travail qui a coordonné avec diligence le processus d'élaboration de cette stratégie et son engagement à faire avancer le Forum avec beaucoup de zèle au cours des cinq prochaines années.

En tant que Secrétariat, nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec le Comité exécutif pour atteindre les objectifs stratégiques définis dans ce plan stratégique et veiller à ce que le Forum remplisse son mandat.

**AMB. ONYANGO KAKOBA**  
**SECRETAIRE GENERAL**

## ABBREVIATIONS ET ACRONYMS

CAR	Central African Republic
COVID	Corona Virus Disease
DP	Development Partners
DRC	Democratic Republic of the Congo
FP	Forum of Parliaments
FP-ICGLR	Forum of Parliaments of the Member States of the International Conference on the Great Lakes Region
GLR	Great Lakes Region
ICGLR	International Conference on the Great Lakes Region
ICT	Information Communication and Technology
KRA	Key Result Areas
M&E	Monitoring and Evaluation
PESTL analysis	Political, Economic, Social, Technological and Legal analysis
SDC	Swiss Development Cooperation
SALW	Small arms and light weapons
SRHR	Sexual Reproductive Health and Rights
SWOT analysis	Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats analysis
SG	Secretary General
TOC	Transnational organized crime
UN	United Nations.

# CHAPITRE I : INTRODUCTION ET CONTEXTE

## 1.1 Introduction

Le plan stratégique du Forum des parlements des États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (FP-CIRGL) (2022-2026) s'appuie sur le plan stratégique quinquennal du Forum des parlements (2017-2021). Il vise, entre autres, à donner une orientation aux travaux de l'Assemblée plénière au cours de la prochaine période de 5 ans.

Le Plan stratégique est destiné à servir de principal instrument stratégique par lequel le Forum des Parlements cherche à exécuter son mandat de manière plus ciblée, plus efficace et plus axée sur les résultats au cours de la prochaine période quinquennale du Plan. Le Forum des Parlements cherche à atteindre cet objectif en renforçant son orientation stratégique dans la région des Grands Lacs.

## 1.2 Historique du Forum des Parlements

Le Forum des Parlements des Etats membres de la Conférence Internationale pour la Région des Grands Lacs (FP-CIRGL) est une organisation interparlementaire composée des Parlements nationaux des douze Etats membres de la CIRGL, à savoir ; de la République d'Angola, de la République du Burundi, de la République centrafricaine, de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, de la République du Kenya, de la République de l'Ouganda, de la République du Rwanda, de la République du Sud Soudan, de la République du Soudan, de la République unie de Tanzanie et de la République de Zambie. Le siège est situé à Kinshasa en République démocratique du Congo. Le Forum des Parlements a été créé par l'Accord interparlementaire du 4 décembre 2008 avec pour objectif principal d'apporter une contribution parlementaire à la mise en œuvre du Pacte de la CIRGL.

Le FP-CIGLR a été créé le 4 décembre 2008 à Kigali, en République du Rwanda, afin de promouvoir, maintenir et renforcer la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs, conformément à la volonté exprimée par les chefs d'État et de gouvernement dans le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs (le Pacte) signé le 15 décembre 2006 à Nairobi, en République du Kenya.

Structurellement, au sommet de l'organisation se trouve l'Assemblée plénière dirigée par le Président en exercice. Les autres structures comprennent le Bureau de l'Assemblée plénière, composé du Président en exercice assisté des Présidents sortant

et entrant, la Conférence des Présidents, le Comité exécutif, les Commissions permanentes et autres, et le Secrétariat général dirigé par le Secrétaire général.

Le Secrétariat général est responsable de la gestion administrative, financière et technique du Forum et coordonne les activités du Forum.



### **1.3 Contexte juridique et politique**

Depuis de nombreuses années, la Région des Grands Lacs (RGL) est en proie à des conflits. Ces conflits sont généralement de deux natures : intra-étatiques (à l'intérieur d'un État) et inter-étatiques (entre États), bien que parfois un certain nombre d'États soient impliqués dans un conflit au sein d'un même État, comme ce fut le cas en République démocratique du Congo (RDC) dans les années 1990.

Les conflits intra-étatiques dans la région comprennent actuellement : le conflit civil en République centrafricaine (RCA), la partie orientale de la RDC avec l'implication de groupes armés des pays voisins, le conflit au Sud-Soudan, et l'instabilité en République du Soudan. L'Ouganda a connu une guerre civile similaire avec l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) dont les restes ont fui en RCA, tout comme le Rwanda et le Burundi ont également connu des conflits civils.

Au niveau interétatique, il y a eu des malentendus entre l'Ouganda et le Rwanda qui ont conduit ce dernier à fermer ses frontières avec son voisin pendant près de trois ans, tout comme il y a eu des tensions entre le Burundi et le Rwanda. La situation s'améliore toutefois aujourd'hui puisque la frontière entre l'Ouganda et le Rwanda a été rouverte le 31 janvier 2022 tandis que des discussions sont en cours pour résoudre la tension entre le Burundi et le Rwanda.

C'est en raison de cette forte prévalence des conflits dans la région des Grands Lacs, et plus particulièrement de l'implication de plusieurs nations dans le conflit en RDC dans les années 1990, que les chefs d'État de la région, avec la coordination de l'Union africaine (UA) et des Nations unies (ONU), se sont réunis à Dar es Salaam en 2004 pour tenter de trouver une solution au problème. La réunion de Dar es Salaam a débouché sur la Déclaration de Dar es Salaam qui a abouti à la signature du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs (le Pacte) à Nairobi, au Kenya, le 15 décembre 2006, qui a créé la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). Conscients de l'importance des parlements dans la mise en œuvre des programmes et des activités, les chefs d'État ont décidé d'inclure un Forum parlementaire régional parmi les organes de la CIRGL.

Le Forum des Parlements des Pays membres de la CIRGL (FP-CIRGL) a donc été créé le 4 décembre 2008 à Kigali, au Rwanda, afin de promouvoir, maintenir et renforcer la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs, conformément à la volonté exprimée par les chefs d'État et de gouvernements dans le Pacte. Le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs sert de cadre juridique et

d'agenda à la CIRGL dans le but de créer les conditions de sécurité, de stabilité et de développement entre les États membres.

## **1.4 Objectif du plan stratégique**

Le but du plan stratégique est d'identifier les actions stratégiques à entreprendre par le Forum des Parlements et la budgétisation afin d'atteindre les objectifs stratégiques du Secrétariat du Forum. Plus précisément, le plan stratégique est un ensemble d'orientations et de stratégies stratégiques visant à la réalisation optimale du mandat, de la mission et de la vision de l'organisation, il identifie les principaux résultats, les produits et les cibles, et fournit un mécanisme de suivi des progrès vers la réalisation des objectifs fixés.

## **1.5 Méthodologie**

Ce plan stratégique a été élaboré dans le cadre d'un processus participatif et consultatif dirigé par le Secrétaire général du Forum. Ce processus a comporté un examen des documents politiques pertinents, des rapports des comités, du rapport du Secrétaire général sur les réalisations, les défis et les perspectives du Forum pour les trois premières années du mandat de l'actuel SG et des rapports d'activité des départements. L'examen a permis d'identifier les priorités politiques du Forum que le plan stratégique visera à réaliser et les réalisations ainsi que les défis du plan stratégique précédent. En outre, des entretiens avec le personnel clé du Secrétariat et l'opinion des cadres supérieurs ont été menés. Le processus a également impliqué un examen des performances passées de l'ancien plan stratégique en termes de réalisations et de contraintes, afin de combler les lacunes de performance et de concevoir de nouvelles interventions. Celles-ci ont été enrichies par des réunions de planification stratégique. Ce processus a abouti à la rédaction du présent plan stratégique 2022-2026, conformément aux résultats des discussions et des délibérations.

Le cadre des plans stratégiques exige des organisations qu'elles effectuent une analyse de la situation, qu'elles élaborent des objectifs stratégiques axés sur les résultats, qu'elles formulent des objectifs stratégiques et qu'elles élaborent des plans de performance annuels. Sur la base de ce cadre, le Forum a effectué une analyse de la situation par le biais d'une analyse PESTL (politique, économique, sociale, technologique et juridique) et d'une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) qui sont décrites dans les chapitres suivants. Cela a finalement abouti à la formulation de buts et d'objectifs stratégiques axés sur les résultats pour la période 2022 à 2026. Pour garantir le plus haut niveau d'appropriation, d'acceptation et de mise en œuvre enthousiaste de ce plan stratégique, la 12e session ordinaire de l'Assemblée plénière validera et adoptera le plan stratégique.

## **CHAPITRE DEUX : LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**

Les orientations stratégiques sont englobées dans les déclarations de plus haut niveau, notamment la vision, la mission et les valeurs fondamentales du Forum.

### **2.1 Vision, mission et valeurs fondamentales du Forum**

#### ***2.1.1 Vision***

La vision du Forum des Parlements est d'établir une plateforme parlementaire œuvrant pour que les États membres de la CIRGL soient un espace de paix, de stabilité et de développement.

#### ***2.1.2 Mission***

La mission du FP- CIRGL est d'œuvrer pour la prospérité et la stabilité des États membres de la CIRGL à travers l'établissement et l'enracinement de la démocratie, de la bonne gouvernance, du principe de l'État de droit et de la lutte contre la pauvreté dans la région des Grands Lacs.

#### ***2.1.3 Valeurs fondamentales***

Les valeurs fondamentales du Forum des Parlements sont : Respect, Transparence, Collaboration, Innovation, Cohérence et Rigueur.

### **2.2 Objectifs généraux**

L'objectif principal du FP-CIRGL est de servir de cadre de dialogue, d'échange d'expériences et de résolution de conflits pour les Parlements des Etats membres de la CIRGL.

Les objectifs spécifiques du Forum sont les suivants :

Servir de cadre de dialogue, d'échange d'expériences et de résolution de conflits pour le Parlement des Etats membres de la CIRGL ;

Renforcer les capacités des membres et des fonctionnaires des Parlements de la région;

Soutenir les efforts des gouvernements dans la prévention et la résolution des conflits et contribuer à la consolidation de la paix et des processus de réconciliation nationale ;

Contribuer à la mise en œuvre des résolutions des Nations Unies relatives au respect et à la protection des droits des femmes, des enfants et des personnes vulnérables en période de conflits armés.

Promouvoir la démocratie, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'organisation d'élections libres, justes et transparentes et la bonne gouvernance dans la région ;

Contribuer à l'harmonisation des politiques nationales avec les programmes d'action et les projets développés dans le cadre de la CIRGL ;

Assurer l'intégration de tous les Protocoles du Pacte dans les ordres juridiques internes des Etats membres ;

Assurer l'implication des Parlements nationaux dans l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement de la région ;

Aider à la résolution des conflits qui peuvent surgir au sein des Parlements ou entre les Etats membres de la CIRGL.

### **2.3 Domaines d'intervention du Forum des Parlements**

Le Forum des Parlements des Etats membres de la CIRGL intervient dans cinq (5) domaines prioritaires clés qui correspondent aux cinq commissions permanentes, ainsi que dans un programme d'appui institutionnel, comme indiqué ci-dessous :

- ❖ Paix et Sécurité ;
- ❖ Démocratie et bonne gouvernance ;
- ❖ Questions humanitaires et sociales ;
- ❖ Développement économique, intégration régionale et ressources naturelles ;
- ❖ Questions relatives aux femmes, aux enfants et aux personnes vulnérables ;
- ❖ Appui institutionnel (programme fonctionnel).

## **CHAPITRE TROIS : EXAMEN INSTITUTIONNEL ET ANALYSE SITUATIONNELLE**

Ce chapitre présente une vue d'ensemble de l'état de l'institution en examinant le deuxième plan stratégique 2017-2021. L'examen prend en compte les acquis, les réalisations, les défis rencontrés et cherche à s'appuyer sur les leçons apprises. Il décrit également l'environnement interne et externe au sein duquel le FP-CIRGL est censée opérer à travers l'analyse SWOT et l'analyse PESTL.

### **3.1 Examen de la mise en œuvre du Plan Stratégique précédent**

#### **3.1.1 RÉALISATIONS**

##### ***a. Réunions Statutaires***

###### **i. Les Comités Permanents**

Le FP-CIRGL compte 5 comités permanents qui correspondent aux domaines thématiques de la CIRGL, à savoir : "Paix et sécurité", "Démocratie et bonne gouvernance", "Questions humanitaires et sociales", "Développement économique, intégration régionale et ressources naturelles", et "Genre, enfants et personnes vulnérables".

Les cinq comités ont tenu au moins une réunion statutaire chaque année au cours des cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021), à l'exception des comités "Développement économique" et "Questions humanitaires et sociales" qui ne se sont jamais réunis en 2018 car aucun État membre n'était prêt à accueillir les réunions (à cette époque, les réunions virtuelles n'étaient pas aussi importantes qu'aujourd'hui en raison de la pandémie de COVID-19).

Le Comité " Genre, enfants et personnes vulnérables " est devenu opérationnel lors d'une réunion à Nairobi en août 2018. Avant la pandémie de COVID-19, les réunions étaient organisées par rotation dans différentes villes des États membres. Cependant, même la pandémie de COVID-19 n'a pas pu dissuader le Secrétariat général d'organiser les réunions, car nous avons eu recours à la tenue de réunions en ligne.

###### **ii. Le Comité Exécutif**

Le Comité exécutif s'est réuni deux fois par an dans différentes villes des États membres de la CIRGL, et est chargé d'organiser l'Assemblée plénière.

La 16e session ordinaire du Comité exécutif s'est tenue en septembre 2017 à Arusha, en Tanzanie, suivie de la 17e session tenue à Bangui, en République centrafricaine, en décembre de la même année. Les 18e et 19e sessions se sont toutes deux tenues à Brazzaville, République du Congo, respectivement en juillet/août et en décembre 2018, cette dernière précédant la 9e session ordinaire de l'Assemblée plénière qui s'est tenue dans la même ville le même mois et la même année. La 20e session ordinaire s'est tenue à Luanda, République d'Angola, en juillet 2019, tandis que la 21e s'est tenue à Bujumbura en décembre 2019, précédant la 10e session ordinaire de l'Assemblée plénière. La 22e session ordinaire (première partie) du Comité exécutif s'est tenue en novembre 2020 par vidéoconférence.

En raison de la limite de temps imposée par les réunions en ligne, la 22e session ordinaire a été divisée en deux parties. La première partie, consacrée à l'adoption du rapport de la session précédente et à l'examen de l'effet de COVID-19 sur les opérations de la CIRGL, s'est tenue en novembre 2020, comme nous l'avons déjà indiqué, tandis que la seconde partie, consacrée à la préparation de la 11e session ordinaire de l'Assemblée plénière, a eu lieu le 7 mai 2021, avant la réunion plénière du 9 mai. La 23ème session ordinaire s'est tenue en septembre/octobre à Nairobi, République du Kenya, étant la première réunion physique convoquée depuis le début de la pandémie.

Au cours de la période considérée, le Comité exécutif a également tenu deux sessions extraordinaires en janvier/février 2018 à Kinshasa, RDC, et une session virtuelle en avril 2021 en préparation des Assemblées plénières extraordinaires pour la nomination initiale et le renouvellement du contrat du 2ème Secrétaire général du FP-CIRGL respectivement.

### **iii. L'Assemblée Plénière**

Quatre sessions ordinaires de l'Assemblée plénière ont eu lieu : 8ème session en décembre 2017 à Bangui, République centrafricaine ; 9ème session à Brazzaville, République du Congo, en décembre 2018 ; 10ème session à Bujumbura, République du Burundi, en décembre 2019 tandis que la 11ème session a été retardée et s'est tenue virtuellement en mai 2021 en raison de la pandémie de COVID-19.

Comme déjà mentionné, au cours de la période sous revue, le Forum a également tenu deux sessions extraordinaires de sa Plénière en mars 2018 à Kinshasa, RDC, et une session virtuelle en avril 2021 pour la nomination initiale et le renouvellement du contrat du 2<sup>ème</sup> Secrétaire Général du FP-CIRGL respectivement.

## ***b. Visites de terrain***

### ***i. Visites de travail des Présidents en exercice du FP-CIRGL***

- Au cours de la période sous revue, nous avons également accueilli deux présidents en exercice :
- La première visite a été effectuée en octobre 2017 par l'Hon. Omer Suleiman, alors président du Conseil des États de la République du Soudan ;
- La deuxième était en septembre 2018 par l'Hon. Karim Meckassoua qui était alors président de l'Assemblée nationale de la République centrafricaine ;
- La troisième a été effectuée en octobre 2019 par l'Hon. Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale de la République du Congo.
- Les visites ultérieures n'ont pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de Covid-19.

### ***ii. Suivi de la situation politique, sécuritaire et humanitaire***

Le Secrétariat général a également suivi de près la situation politique, sécuritaire et humanitaire prévalant dans la région des Grands Lacs, plus particulièrement dans les pays où des poches de tensions persistent, en vue d'informer les Parlements membres et les autres partenaires, de les amener à trouver des solutions aux différents conflits et de préparer une diplomatie parlementaire vers ces pays. Dans un premier temps, il s'agissait de la République centrafricaine, de la République du Sud-Soudan, de la République du Burundi, de la République démocratique du Congo et plus tard de la République du Soudan.

### ***iii. Les missions d'enquête parlementaires***

Pour comprendre les causes profondes des conflits, préparer les recommandations à adopter et les réponses à apporter au règlement des conflits, faire des interventions parlementaires auprès des parties prenantes en vue de trouver des solutions appropriées et faire passer le message de solidarité du parlement aux populations touchées, le FP-CIRGL a commencé à organiser des missions d'enquête parlementaires.

Au cours de la période stratégique précédente, le Secrétariat général a pu organiser les missions d'enquête suivantes en République du Burundi en juillet 2018, en République centrafricaine en avril 2019 et en République du Soudan du Sud en octobre/novembre 2019.

### ***iv. Missions d'Observation des Elections***

Dans la région des Grands Lacs, les élections jouent un rôle important dans la démocratie et la bonne gouvernance. Dans les États membres de la CIRGL, ces élections sont guidées par le Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance. Au

cours de la période considérée, le Forum a pu observer les élections générales dans les Républiques du Kenya et de l'Angola en août 2017, les élections présidentielles en République du Rwanda en 2018, les élections générales en République démocratique du Congo en décembre 2018/janvier 2019, les élections présidentielles en République du Congo en mars 2021 et les élections générales en République de Zambie en août 2021.

#### ***v. Visites Officielles aux Parlements Membres***

Au cours de la période considérée, le Secrétaire général a également effectué des visites officielles dans tous les parlements membres de la CIRGL et s'est entretenu avec leurs dirigeants. Les discussions ont porté sur la mobilisation des ressources et le partage d'idées, ainsi que sur les conseils des présidents de parlement concernant les activités et le fonctionnement de l'organisation.

#### **c. Participation accrue aux activités du Forum**

Au cours de la période considérée, le Forum a également enregistré une participation accrue des parlements membres à ses activités.

#### **d. Financement de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC)**

Depuis un certain nombre d'années, le FP-CIRGL bénéficie d'un soutien financier de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) pour faciliter les activités de deux comités sur "la paix et la sécurité" et "la démocratie et la bonne gouvernance", ainsi que certains aspects des réunions de l'Assemblée plénière et du Comité exécutif. Les fonds étaient acheminés par l'intermédiaire de l'Association des parlementaires d'Europe occidentale pour l'Afrique (AWEPA). Cependant, en 2016, l'AWEPA s'est effondrée, ce qui a mis fin au soutien de la DDC au Forum.

Lorsque le Secrétaire général actuel est entré en fonction, le Secrétariat général a entamé des négociations avec la DDC pour un financement direct du Forum. En conséquence, le financement a été rétabli en 2019 à hauteur de 150 000 \$ US (cent cinquante mille), à court terme, pour les deux comités combinés pour une période initiale d'un an, directement canalisé vers le Forum. Des plans sont désormais en cours pour obtenir un financement à long terme auprès desdits partenaires de développement.

#### **e. Nouvelles initiatives**

***i. Un Comité ad hoc sur les finances*** a été établi dans le cadre des nouvelles initiatives entreprises sous la direction du Secrétaire général actuel pour le fonctionnement et la gestion efficaces du FP-CIRGL.



## ***ii. Rapports trimestriels***

Le Secrétaire général a introduit un nouveau système de partage des rapports d'activité et financiers trimestriels (tous les trois mois), contrairement au système précédent où ils n'étaient partagés que pour les réunions de l'Assemblée plénière et du Comité exécutif. Le système a bien fonctionné jusqu'à ce qu'il soit interrompu par la pandémie de COVID-19 en 2020, lorsque le rapport a été partagé deux fois.

### ***iii. Réunion entre les présidents du FP-CIRGL et du Sommet de la CIRGL***

Afin de s'assurer que le FP-CIRGL joue un rôle efficace dans la mise en œuvre des programmes et des activités de la CIRGL tels qu'ils sont énoncés dans le Pacte de Nairobi, le Secrétaire général a présenté une proposition qui a été approuvée par la 10e session ordinaire de l'Assemblée plénière en décembre 2019, visant à inclure une réunion entre les présidents en exercice du Sommet de la CIRGL et le FP-CIRGL parmi les activités figurant dans les plans d'action annuels du Forum.

### ***iv. Visites sur le terrain pendant les réunions statutaires***

Le Secrétariat général a également initié des visites de terrain lors des réunions des comités statutaires qui se tiennent dans différents pays, contrairement à la pratique habituelle qui consiste à n'organiser que des réunions en salle de réunion. Les visites sur le terrain ont pour but d'améliorer l'exposition des honorables parlementaires et du personnel du FP-CIRGL et de leur permettre d'emprunter les meilleures pratiques des projets visités.

### ***v. Evaluation à mi-parcours***

Le Secrétariat général a introduit un système de réunions d'évaluation avec le Président en exercice au milieu de l'année ou à mi-parcours de son mandat. L'objectif de ces réunions était d'évaluer les performances de l'organisation au cours du premier semestre et de planifier le reste de l'année, ainsi que d'obtenir des conseils du président sur des questions clés concernant les activités et les opérations de l'organisation. Les réunions ont été fructueuses pour la planification de l'organisation.

### ***vi. Implication de la présidence dans la mobilisation des ressources financières***

Dans le cadre de la lutte contre les retards et les défauts de paiement des contributions des États membres, le Secrétaire général a également introduit un système d'implication de la Présidence dans la mobilisation pour le paiement des contributions annuelles et des arriérés en écrivant des lettres de rappel à ses homologues, les Présidents des parlements membres ayant des soldes impayés et des lettres d'appréciation pour ceux qui ont payé.

### ***vii. Amélioration du processus de recrutement***

Afin d'obtenir des employés compétents pour le FP-CIRGL, le Secrétaire général a également introduit une procédure qui exige que les candidats présélectionnés passent par deux processus avant la sélection finale, à savoir le test professionnel écrit et les entretiens oraux. Auparavant, il n'y avait que le test écrit.

### ***viii. Rationalisation du mandat des agents locaux***

Afin de réduire le coût et le temps qu'impliquerait la formation d'un nouveau personnel pour le poste local et de conserver l'expérience, le Secrétaire général a introduit un amendement au Manuel des ressources humaines, qui a été approuvé par la 10e session ordinaire de l'Assemblée plénière en décembre 2019, permettant au personnel recruté localement de travailler avec le FP-CIRGL jusqu'à l'âge de la retraite de 62 ans mais après une évaluation réussie des performances chaque année.

### ***ix. Collaboration avec de nouveaux partenaires externes***

Au cours de la période considérée, à l'initiative du Secrétaire général, la CIRGL a entamé une collaboration avec de nouveaux partenaires externes afin de bénéficier de programmes, d'activités et d'expertise partagés. Il s'agit de : le Parlement panafricain (PAP), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) qui sont tous des organes et mécanismes de l'Union africaine (UA), tous basés à Johannesburg, en Afrique du Sud ; l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), une organisation intergouvernementale mondiale de promotion des énergies renouvelables dotée d'un forum parlementaire, tous deux basés à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis (EAU) ; et l'Alternative Mining Indaba (AMI), une organisation continentale de la société civile qui défend les droits des citoyens ordinaires dans les zones minières, basée au Cap, en Afrique du Sud.

## ***3.1.2 STRATÉGIES ET ACTIVITÉS EN SUSPENS***

### ***a. Activités clés non réalisées***

#### ***i. La visite du président en exercice au secrétariat***

La visite de travail de l'actuel président en exercice prévue en 2020, ne s'est pas concrétisée en raison de la pandémie de COVID-19.

#### ***ii. Missions d'enquête parlementaire***

En raison de la pandémie de COVID-19 et de l'absence de Parlement en République du Soudan, le Forum n'a pas pu mettre en œuvre la mission d'enquête dans le pays comme prévu.

#### ***iii. Séminaires de leadership***

Suite aux missions d'enquête, le FP-CIRGL avait prévu d'organiser des séminaires sur la paix et le leadership pour les pays en question, en commençant par le Sud-Soudan en

2020, mais ils n'ont pas pu avoir lieu pour la même raison de la pandémie de COVID-19.

#### ***iv. Missions d'observation électorale***

Le Forum n'a pas pu participer aux autres missions d'observation électorale en raison des restrictions imposées par la pandémie de COVID-19. Il s'agit des élections générales en République du Burundi en mai 2020:

République du Burundi en mai 2020 ;

République Unie de Tanzanie en octobre 2020 ;

République centrafricaine en décembre 2020 ;

République d'Ouganda en janvier 2021

#### **b. Stratégies et activités en suspens**

i. Il est nécessaire de se concentrer sur la mise en œuvre des résolutions obligatoires précédemment approuvées par les différentes réunions statutaires (adoptées au cours du plan stratégique précédent), et d'effectuer des visites de suivi sur le terrain pour évaluer les progrès réalisés dans leur mise en œuvre.

ii. La plupart des initiatives du programme nécessitant des réunions, des ateliers, des formations et des recherches n'ont pas été mises en œuvre en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

iii. Des efforts beaucoup plus soutenus sont nécessaires pour les programmes "Questions humanitaires et sociales" et "Genre, enfants et personnes vulnérables", car leurs comités sont relativement nouveaux et ont eu peu d'engagements. Ces comités devraient être renforcés pour répondre aux initiatives stratégiques en suspens du plan stratégique précédent : Plaidoyer sur les diverses questions socio-économiques, ateliers de sensibilisation pour ses membres, voyages de mission pour évaluer la situation des États membres (en particulier pour les groupes vulnérables, y compris les personnes handicapées), formulation de résolutions et suivi de leur mise en œuvre, visites d'échange et présentation des bonnes pratiques.

### **3.1.3. DEFIS ET GAPES**

Malgré les réalisations susmentionnées, le Secrétariat général du FP-CIRGL a également rencontré un certain nombre de difficultés au cours de la période considérée, comme indiqué ci-dessous :

### **a. Ressources financières inadéquates**

Le principal défi pour l'organisation reste l'insuffisance des ressources financières, malgré l'augmentation du recouvrement des contributions annuelles et le recouvrement des arriérés signalés. Les contributions annuelles des parlements membres ne sont pas suffisantes car un certain nombre d'entre eux ne paient pas, ce qui entraîne des arriérés. De même, pour ceux qui paient, le paiement n'est pas effectué à temps dans la plupart des cas. Ceci a un impact négatif sur la mise en œuvre des activités ainsi que sur les opérations de la CIRGL.

### **b. La pandémie de COVID-19**

Comme c'est le cas dans le monde entier, les opérations de la CIRGL ont été fortement affectées par la pandémie de COVID-19. Suite à l'apparition de la maladie dans le pays hôte, et en fait dans toute la région, le Secrétaire Général a tenu des discussions avec les membres du personnel le 17 mars sur la pandémie et l'impact sur les événements et activités à venir, après quoi il a informé le personnel de la fermeture des bureaux pour quelques mois, suivie d'une session de travail à domicile.

Afin de poursuivre les activités prévues, le Forum a restructuré le contenu et le format des activités, notamment en organisant des réunions de comité virtuelles, et toutes les réunions des comités statutaires de l'organisation ont eu lieu.

L'un des principaux effets de la pandémie sur l'organisation est l'aggravation de la réduction des versements des contributions annuelles et des arriérés en raison du choc infligé aux économies des États membres de la CIRGL. La pandémie a également provoqué des tensions au sein du personnel du Forum, certains ayant perdu des proches tandis que d'autres les soignaient sans être sûrs de leur propre sécurité.

### **c. Problèmes de sécurité dans la région**

Les conflits dans la RGL sont l'un des principaux défis auxquels la région est confrontée. Le FP-CIGLR a joué son rôle dans la résolution des conflits et a apporté une contribution significative à la résolution des conflits intraétatiques, alors que les conflits inter-étatiques restent un grand défi, le Forum étant un organe consultatif de la CIRGL.

### **d. Capacité du personnel du Secrétariat**

- La sensibilisation limitée et donc l'adhésion au plan stratégique par certains membres du personnel, ce qui a un impact sur sa mise en œuvre ;
- La fixation d'objectifs et de cibles irréalistes par certains départements, ce qui entraîne des activités en suspens ;
- Une communication et une coordination inadéquates entre et au sein du Forum.
- Le temps plus long pour que le personnel adopte le plan stratégique ;

### 3.1.4 LEÇONS APPRISSES

#### **a. Contributions annuelles et arriérés**

En s'appuyant sur les résultats obtenus dans l'augmentation de la collecte des contributions annuelles et le recouvrement des arriérés, le Forum travaillera avec le Comité ad hoc des finances pour réaliser davantage de collectes et de recouvrement des contributions annuelles et des arriérés.

#### **b. Soutien à long terme de la DDC**

Suite à l'utilisation réussie et adéquate du financement à court terme accordé au Forum par la DDC, il est nécessaire de continuer à renforcer la bonne volonté existante et les excellentes relations avec la DDC afin d'assurer un financement à long terme pour certaines des activités du Forum par le biais de négociations, de manière à restaurer le soutien de la DDC au FP-CIRGL.

**c. Renforcer les relations avec les nouveaux partenaires extérieurs** : Le Forum doit continuer à travailler au renforcement des relations avec les nouveaux partenaires afin de bénéficier de leur soutien - financier, matériel ou d'expertise.

**d. Autres sources de financement** : Le secrétariat devrait s'appuyer sur les réseaux désormais établis pour rechercher des financements auprès d'autres sources.

**e. Mise en œuvre des résolutions et recommandations du FP-CIRGL** : il est également nécessaire de développer une stratégie pour évaluer le niveau de mise en œuvre des diverses résolutions et recommandations adoptées par le PC-CICGL. En tant qu'organe consultatif, la CIRGL a produit de nombreuses résolutions à travers des réunions et des recherches qui doivent être suivies pour évaluer leur niveau de mise en œuvre. Cependant, cela n'a pas été fait, principalement en raison d'un financement insuffisant.

#### **f. Contribuer à la résolution des problèmes de sécurité :**

Le FP-CIRGL devrait chercher à mettre en œuvre la proposition qui a été faite et approuvée par la 10e session ordinaire de l'Assemblée plénière en décembre 2019 d'inclure une réunion entre les présidents en exercice du sommet de la CIRGL et le FP-CIRGL comme l'une des activités des plans d'action annuels du Forum. Étant donné que les décisions sur les questions interétatiques entre les États membres de la CIRGL sont prises par le Sommet, et que le FP-CIRGL joue principalement un rôle consultatif, cela aidera le Forum à soumettre ses propositions et recommandations sur ces questions directement au Sommet par l'intermédiaire de son président.

L'Assemblée plénière devrait continuer à transmettre et à suivre avec le Secrétariat du Forum les recommandations et résolutions qui lui sont soumises pour examen par le Sommet.

**g. Développement des capacités du personnel du Secrétariat** : Il est nécessaire de continuer à investir dans des stratégies de renforcement des capacités du personnel, conformément au mandat stratégique du Forum, afin de favoriser l'appropriation par les États membres, de mesurer efficacement les performances des initiatives stratégiques clés et d'évaluer l'impact et le changement de l'organisation.

**i. La résolution des problèmes de ressources humaines** est essentielle à la réussite de la mise en œuvre du plan stratégique. Le secrétariat devra peut-être s'attaquer à des questions émergentes telles que les récompenses et les sanctions, les promotions, les redésignations, les révisions de salaire, la gestion de la succession, etc. Cela nécessitera d'investir dans un système efficace de gestion du personnel.

**j. Missions d'enquête** : Dans les pays où elles ont été organisées. Les missions d'enquête parlementaires ont largement contribué au processus de restauration de la paix. Ces missions devraient se poursuivre dans les États membres de la CIRGL confrontés à de tels défis.

**k. Communication:** Dans le but d'améliorer la communication entre les honorables membres du Forum et avec le Secrétariat général, le Secrétariat a créé une messagerie électronique et des plateformes WhatsApp pour les honorables membres afin de partager des informations sur les questions d'actualité et les activités du Forum. Ce système a permis de faciliter la communication, notamment pour les réunions statutaires et autres activités de l'organisation.

### ***3.1.1. Résumé de l'état de mise en œuvre de la stratégie précédente (2017 - 2021)***

<b>Axe</b>	<b>Programme</b>	<b>Project</b>	<b>Etat d'avancement de la Mise en œuvre</b>	<b>Observations</b>
<b>Paix et sécurité</b>	1	Project 1	Terminé	Activité en cours

		Project 2	Partiellement atteint.	Recherche ou rapport en cours sur l'évolution de la situation en matière de sécurité
		Project 3	Terminé	activité en cours
	2	Project 1	En attente	Report à nouveau
		Project 2	Terminé	Le site web doit être mis à jour pour permettre un meilleur engagement du public.
		Project 3	En attente	Report à nouveau
	3	Project 1	Partiellement atteint	Nécessité d'une recherche sur les causes sous-jacentes des conflits armés. Une étude en cours sur la prévention des conflits et la gestion de la sécurité aux frontières communes, avec un accent sur la circulation transfrontalière des personnes dans la RGL, a été commandée".
		Project 2	En attente	Report à nouveau
<b>Démocratie et bonne gouvernance</b>	1	Project 1	Terminé	activité en cours
		Project 2	Partiellement atteint	Activités en attente reportées. Activité en cours.
		Project 3	Terminé	activité en cours
		Project 4	Terminé	Proposer une nouvelle activité
	2	Project 1	Terminé	En cours
		Project 2	En attente	Report à nouveau
		Project 3	Terminé	Proposer une nouvelle



				activité
		Project 4	Partiellement atteint	Poursuivre les activités : Programmes d'échange, formations et missions sur la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence.
<b>Questions Humanitaires et Sociales</b>	1	Project 1	Terminé	Activité en cours
		Project 2	En attente	Report à nouveau
		Project 3	En attente	Report à nouveau
		Project 4	En attente	Report à nouveau
	2	Project 1	Partiellement atteint	Recherche en cours sur les conséquences et les risques du changement climatique et des catastrophes naturelles sur l'environnement.
<b>Développement Economique, Ressources Naturelles et Intégration Régionale</b>	1	Project 1	Terminé	Activité en cours
		Project 2	En attente	Report à nouveau
		Project 3	Partiellement atteint	Poursuivre les activités en cours : Création d'emplois pour les jeunes dans le commerce transfrontalier.
	2	Project 1	Terminé	Activité permanente (reformuler).

<b>Genre, Enfants et Personnes vulnérables</b>	1	Project 1	Terminé	Activité en cours
		Project 2	Partiellement atteint	Report des activités en cours
		Project 3	Partiellement atteint	Activité en cours : Plaidoyer pour l'autonomisation des femmes (pas d'activité spécifique)
		Project 4	Terminé	Activité en cours (reformuler l'activité sur l'intégration des femmes.
	2	Project 1	En attente	Report à nouveau
		Project 2	En attente	Report à nouveau

- 13 activités entièrement mises en œuvre (41 %)
- 8 activités partiellement mises en œuvre (26 %)
- 10 activités en attente (33 %)

### **3.1.6 Réflexion/analyse de l'état de mise en œuvre du Plan stratégique (2017 - 2021)**

- Une période considérable du Plan stratégique 2017-2021 a été affectée par la pandémie mondiale COVID-19 (période de mars 2020 à la fin du cycle stratégique - décembre 2021);
- Le plan était suffisamment ambitieux bien que la plupart des activités fonctionnelles et de terrain n'aient pas été réalisées en raison des perturbations causées par la restriction des déplacements interétatiques des États membres de la COVID-19 ;
- Les réunions ont été, pour la plupart, organisées en ligne. Le taux de mise en œuvre des objectifs des réunions statutaires est donc satisfaisant.
- Les organes du forum ont exprimé avoir une compréhension claire et une bonne compréhension de la vision, de la mission, des valeurs et du mandat du forum. C'est un signe d'engagement envers l'objectif de la stratégie et de ses initiatives stratégiques.
- Le secrétariat devrait prévoir de mettre en œuvre les activités/initiatives sur le terrain au cours de la première moitié du cycle de la stratégie afin d'éviter les retards et les risques d'absence de mise en œuvre.

### **3.2 Analyse SWOT**

Le travail des Parlements régionaux/organisations interparlementaires telles que le FP-CIRGL est influencé par plusieurs tendances en développement dans les contextes régionaux, continentaux et nationaux, y compris les effets des démocraties en évolution, les contestations émergentes, la sécurité et l'instabilité, les attentes et les demandes accrues, et les forces changeantes dans la gouvernance régionale.

Les aspects de l'environnement interne sont saisis dans une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces qui caractérisent le Forum.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un mandat impérieux partagé par les États membres ;</li> <li>• L'engagement des États membres envers le Forum ;</li> <li>• La capacité de réunir les parlements membres pour discuter des questions qui affectent les populations ;</li> <li>• L'existence d'un Pacte et de protocoles pertinents qui permettent légalement au Forum des Parlements de fonctionner correctement ;</li> <li>• La confiance des parlements nationaux pour servir de plateforme de dialogue sur les conflits dans la région au nom des citoyens de la région des Grands Lacs ;</li> <li>• des liens stratégiques avec les parlements nationaux, les associations parlementaires et les parlements régionaux</li> <li>• Parlements régionaux ;</li> <li>• Les pouvoirs du Forum des Parlements pour surveiller les situations politiques, sécuritaires et humanitaires dans la région ;</li> <li>• Des relations saines avec les donateurs et les partenaires, basées sur une responsabilité et une confiance avérées ;</li> <li>• Les membres du Forum sont issus des parlements nationaux des États membres de la CIRGL ;</li> <li>• Mandat pour adopter des résolutions et des recommandations à l'intention des gouvernements et des parlements de la CIRGL ;</li> <li>• Capacité à attirer, recruter et conserver un personnel compétent et professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instabilité financière du Forum en raison de l'incapacité des États membres à honorer leurs engagements ;</li> <li>• Insuffisance des effectifs du Secrétariat pour exécuter le mandat du Forum des Parlements ;</li> <li>• L'évaluation de la performance est inadéquate pour définir clairement les mécanismes de mesure de la performance du FP-CIRGL ;</li> <li>• Secrétariat du Forum en sous-effectif couplé à une structure organisationnelle faible qui ne correspond pas au mandat du Secrétariat ;</li> <li>• Visibilité organisationnelle encore faible ;</li> <li>• Faiblesse des cadres de suivi et d'évaluation ;</li> <li>• Manque de personnel pour la gestion du projet ;</li> <li>• Examen régulier des activités mises en œuvre ;</li> <li>• Budget inadéquat pour mettre en œuvre les initiatives clés ;</li> <li>• Partage inadéquat de l'information et</li> <li>• la communication entre les États membres.</li> </ul>

<b><i>Opportunités</i></b>	<b><i>Menaces/Risques</i></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les synergies des États membres pour influencer le changement dans la RGL ;</li> <li>• La bonne volonté des États membres à soutenir le Forum ;</li> <li>• Le partage des leçons et des expériences des États membres prospères ;</li> <li>• Un personnel qualifié avec les bons ensembles de compétences aux bons postes ;</li> <li>• Un désir accru du public de comprendre le fonctionnement du Parlement ;</li> <li>• une population émergente et plus éclairée ;</li> <li>• Une connectivité TIC et un engagement dans les médias sociaux en expansion ;</li> <li>• Un processus d'intégration régionale rapide qui propulse les efforts du Forum dans la gestion des défis commerciaux régionaux ;</li> <li>• L'existence d'une plateforme régionale pour aborder les défis de l'inter-paix transfrontalière et les facteurs de conflits transfrontaliers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de financement adéquat pour mettre en œuvre le plan stratégique et les activités du plan d'action annuel ;</li> <li>• Crise économique mondiale (financement et donateurs) ;</li> <li>• Mise en œuvre tardive ou faible des résolutions du Forum pour résoudre les conflits dans la région ;</li> <li>• Conflits interétatiques et instabilité politique dans les États membres qui affectent la réussite de la mise en œuvre du Pacte pour la région ;</li> <li>• Le roulement du personnel international dû au système de rotation peut affecter le bon fonctionnement du Forum ;</li> <li>• Le changement climatique et la dégradation de l'environnement ;</li> <li>• Conflit latent dans la région des Grands Lacs ;</li> <li>• Impact de la pandémie de COVID-19 ;</li> <li>• L'évolution fréquente des progrès technologiques ;</li> <li>• Manque d'information et de transparence de la part des États membres en ce qui concerne la législation/les effets applicables.</li> </ul>

### 3.3 Analyse PESTL

Cette évaluation visait à évaluer les changements survenus dans l'environnement opérationnel externe du Forum et l'impact de ces changements sur la direction stratégique souhaitée par le FP. L'analyse s'est concentrée sur les facteurs clés suivants qui sont susceptibles d'affecter les opérations du Forum à travers : Analyse politique ; économique ; sociale ; technologique et juridique.

<b>POLITIQUE</b>			
<b>Question (3-5)</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Impact</b>	<b>Facteur Favorisant</b>
<b>Instabilité politique</b>	<b>La paix et la sécurité dans n'importe lequel des États membres affectent le fonctionnement de l'organisation.</b>	- Non-participation des parlements membres aux activités du Forum, aucune information actuelle sur la situation politique dans un État membre n'est reçue, ce qui est crucial pour la planification des activités, par exemple les missions de recherche de faits.	- Instabilité politique conduisant à la non-participation au Forum.
<b>ECONOMIQUE</b>			
<b>Question (3-5)</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Impact</b>	<b>Facteur Favorisant</b>
<b>Ressources Naturelles</b>	<b>Legislation</b>	- L'exploitation illégale des ressources naturelles s'est poursuivie au fil des ans.	- Les États membres n'utilisent pas les instruments relatifs à l'exploitation illégale des ressources naturelles. - Insécurité dans certaines régions disposant de ressources naturelles (par exemple, l'est de la RDC).
<b>Réduction de l'enveloppe des ressources publiques.</b>	<b>de déficit Budgetaire.</b>	- Non-délivrance de services et programme de développement non réalisé.	- Défaut de paiement des contributions par les États membres - Ressources externes et donateurs minimales

**Augmentation des crimes économiques les crimes et la corruption.**

**Indice de pauvreté**

- Non-délivrance de services et programme de développement non réalisé.

- Tolérance de la corruption et du détournement des ressources publiques ;  
- Faiblesse des systèmes de lutte contre la corruption

**SOCIAL**

<b>Question</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Impacte</b>	<b>Facteur Favorisant</b>
<b>Impact du Covid-19</b>	<b>Examiner sérieusement les questions que la pandémie a soulevées dans les États membres de la CIRGL.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'un des problèmes actuels auxquels sont confrontés de nombreux pays d'Afrique est le faible taux d'utilisation des vaccins. De nombreuses théories de la conspiration circulent, ce qui continue à mettre en danger de nombreuses personnes, certaines d'entre elles étant liées à des croyances religieuses et à des superstitions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'informations et de données précises concernant les vaccins.</li> <li>- L'Afrique ne produit pas les vaccins</li> </ul>
<b>Accès à des soins de santé abordables</b>	<b>Les soins de santé abordables restent inaccessibles pour beaucoup.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De nombreuses personnes renoncent à se faire soigner dans les hôpitaux par crainte de contracter le virus COVID-19, ce qui fait courir un risque permanent aux personnes atteintes d'autres maladies comme le VIH ou d'autres maladies.</li> <li>- Beaucoup cherchent à se faire soigner dans des établissements publics qui ne sont pas suffisamment équipés, ce qui aggrave encore la situation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'équipement adéquat dans les hôpitaux publics.</li> <li>- Manque de ressources dans le secteur de la santé ;</li> <li>- Personnel de santé insuffisant.</li> <li>- Mauvais services de santé</li> </ul>
<b>Insécurité alimentaire</b>	<b>Malnutrition/Famine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des poches de pénurie alimentaire ;</li> <li>- les migrations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût élevé de l'énergie et mauvaises conditions sanitaires.</li> </ul>

- Crise transfrontalière
- Mauvaise santé et décès
- Agriculture de subsistance
- Changement climatique
- Conflits

<b>Immigration</b>	<b>Mouvement transfrontalier au sein des États membres de la CIRGL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a eu des mouvements de personnes à travers les frontières pour diverses raisons, par exemple des conflits intra-étatiques, des causes naturelles comme la récente éruption volcanique dans l'est de la RDC.</li> <li>- D'autres se déplacent pour chercher de l'eau et des pâturages pour leurs animaux domestiques. Some move to business/trade</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insécurité/conflits</li> <li>- Causes naturelles</li> <li>- Pas de réglementation transfrontalière sur le commerce</li> </ul>
--------------------	--	---	--

<b>TECHNOLOGIE</b>			
<b>Question</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Impact</b>	<b>Facteur Favorisant</b>
<b>Internet</b>	<b>Faible connectivité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au cours des deux dernières années, en raison de la pandémie, les gouvernements ont été contraints d'examiner l'infrastructure relative à la connectivité Internet, car la plupart des engagements se font désormais en ligne et de nombreux États membres ont rencontré des difficultés de connectivité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une infrastructure technologique et de communication médiocre.</li> </ul>
<b>Niveau élevé d'adoption de la technologie.</b>	<b>ICT penetration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque que le Forum ne soit plus pertinent pour la jeune génération</li> <li>- Insensibilité aux tendances et au développement mondiaux actuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une demande accrue d'équipements modernes.</li> </ul>
<b>Augmentation des innovations</b>	<b>Média sociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence et engagement en ligne inexistantes ou minimales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une population férue de technologie ;</li> <li>- Utilisation accrue des médias sociaux</li> </ul>



<b>technologiques innovations, d'où une société ouverte.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La population n'est pas au courant de l'évolution des Forums</li> <li>- Manque de visibilité et d'impact</li> </ul>	et renforcement de la cybersécurité.
--	--	--------------------------------------

**LEGALE**

<b>Question</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Impacte</b>	<b>Facteur Favorisant</b>
<b>Le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs</b>	<b>Respect du pacte et des 10 protocoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sert de cadre juridique et d'agenda à la CIRGL dans le but de créer les conditions de sécurité, de stabilité et de développement entre les États membres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non-respect des différentes résolutions par la CIRGL ;</li> <li>- Mécanismes de suivi et d'application encore faibles ;</li> <li>- Faible engagement de certains gouvernements des États membres.</li> </ul>
<b>Adhésion à l'État de droit et aux instruments relatifs aux droits de l'homme</b>	<b>Domestication et application</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agressions et conflits interétatiques ;</li> <li>- Les défis persistants dans la RGL liés aux conflits armés et aux questions de gouvernance en général ;</li> <li>- les mauvaises performances de certains États membres dans les indices mondiaux de transparence, de droits de l'homme et d'État de droit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Corruption et impunité ;</li> <li>- Le non-respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ;</li> <li>- Manque de transparence dans les organes de gestion des élections des États membres ;</li> <li>- Faible engagement de certains gouvernements des États membres.</li> </ul>

### 3.4 Analyse des parties prenantes

Pour réaliser le mandat du Forum, le Secrétariat s'efforce de fournir une myriade de services afin d'assurer un environnement de travail favorable à la fois aux membres des parlements des États membres et au personnel. Bien que les parlements nationaux soient des parties prenantes clés, le Secrétariat du Forum est fier de ses liens, partenariats et collaborations solides avec d'autres institutions pour offrir aux membres un environnement propice à la mise en œuvre des différents piliers du Forum. L'analyse des parties prenantes décrit les attentes et les obligations des différentes parties prenantes concernant les opérations du FP-CIGR. Elle est résumée comme suit :

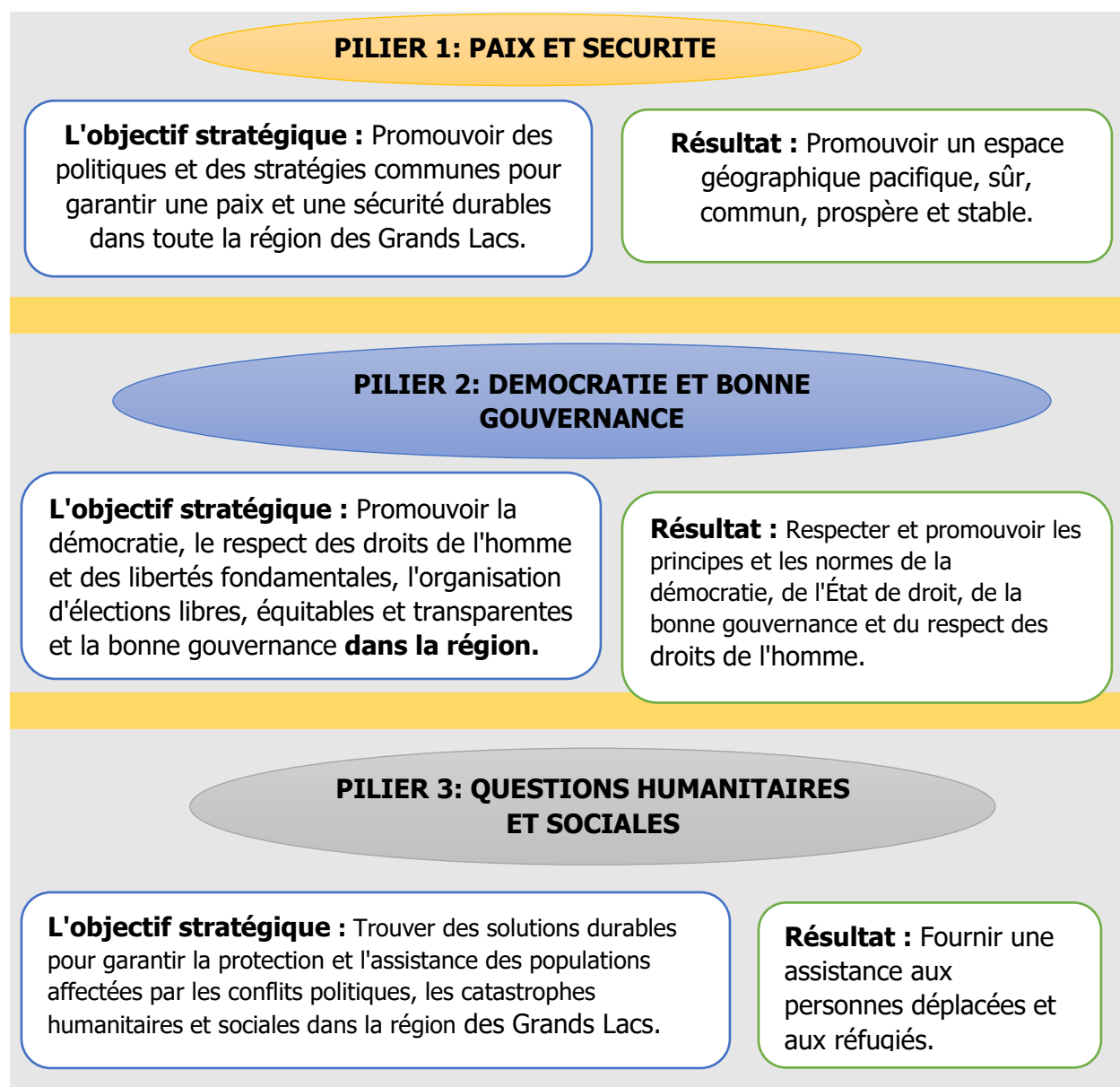
Parties prenantes	Les attentes des parties prenantes vis-à-vis du PC	Attente de ses parties prenantes en matière de PF	Stratégies pour répondre aux attentes des parties prenantes
Parlements nationaux du GLR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un forum des parlements efficace</li> <li>• FP responsable et transparent</li> <li>• Dialogues constructifs sur les questions de sécurité et de paix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter un soutien fort aux travaux du PF</li> <li>• Continuer à améliorer la communication avec le Secrétariat du Forum</li> <li>• Soutien aux députés nommés lors de leur participation aux travaux du PF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagements réguliers avec les parlements nationaux</li> <li>• Partage des rapports sur les différentes activités entreprises par le Secrétariat du FP</li> <li>• Visites officielles aux Etats membres de la CIRGL.</li> </ul>
Personnel du PF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une rémunération compétitive</li> <li>• Prise en compte des questions de bien-être du personnel dans la politique de la PF</li> <li>• Offre de formation et de développement de carrière</li> <li>• Fourniture d'un environnement sûr pour les employés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des performances et de la prestation de services</li> <li>• Mise en œuvre opportune des programmes du FP.</li> <li>• Adhésion aux politiques, procédures, règles et règlements du Forum.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions/ateliers réguliers sur le bien-être du personnel avec le personnel du Secrétariat</li> <li>• Plan/manuel de formation et de développement de carrière</li> </ul>

Membres du PF des Parlements nationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services efficaces, soutien technique et administratif</li> <li>• Un environnement de travail propice.</li> <li>• Renforcement des capacités pour assumer leurs rôles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la qualité du débat législatif</li> <li>• Adoption accrue de résolutions sur les quatre domaines thématiques d'intervention du Forum</li> <li>• Amélioration de la qualité des résolutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration de consultants avec les parlements nationaux</li> <li>• Plan de renforcement des capacités élaboré pour les députés du Forum</li> </ul>
Population de la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée des ressources</li> <li>• Forum efficace et efficient des parlements dans le traitement des questions clés de paix et de sécurité.</li> <li>• Pratiques de bonne gouvernance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien de la population de la Région</li> <li>• Engagement actif avec le Forum</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engager la population de la région</li> </ul>
Sommet des chefs d'État	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du pacte du Forum</li> <li>• Adoption d'une résolution constructive</li> <li>• Collaboration avec les Parlements nationaux de la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pacte mis en œuvre</li> <li>• Forum des Parlements dynamique et actif</li> <li>• Réunion régulière avec le Sommet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement actif avec les bureaux des chefs d'État</li> </ul>
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption des résolutions sur l'accord de paix interconseils.</li> <li>• Engagement du secteur privé sur les résolutions clés</li> <li>• Une CIRGL sûre et stable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien de la communauté d'affaires régionale</li> <li>• Participation et collaboration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de la plateforme du secteur privé et du secrétariat du Forum</li> </ul>
Partenaires de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forum efficace axé sur les résultats</li> <li>• Adhésion à la bonne gouvernance</li> <li>• Responsabilité et transparence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien durable des opérations du Forum</li> <li>• Soutien durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le dialogue avec les partenaires</li> <li>• Plate-forme établie avec les PD</li> </ul>

## CHAPITRE QUATRE : PILIERS STRATÉGIQUES, OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Le but du FP-CIRGL est de servir de cadre au dialogue, à l'échange d'expériences et à la résolution de conflits pour les parlements des États membres de la CIRGL. Le FP-CIRGL intervient dans six piliers stratégiques (dont cinq orientés vers les programmes et un vers le développement institutionnel) avec neuf objectifs stratégiques clés. Cette section décrit et montre les liens entre les piliers stratégiques, les objectifs stratégiques et les résultats.

objectifs stratégiques et les résultats.



#### **PILIER 4: DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, RESSOURCES NATURELLES ET INTÉGRATION**

**L'objectif stratégique :** Promouvoir le développement et l'intégration économique de la région dans les pays membres de la CIRGL, et encourager un rôle croissant des parlements dans le renforcement des cadres juridiques relatifs à cet axe.

**Résultat 1 :** Lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles ;

**Résultat 2 :** Mettre en œuvre une dynamique de développement économique et d'intégration

#### **PILIER 5: LE GENRE, LES ENFANTS ET LES PERSONNES VULNÉRABLES.**

**L'objectif stratégique :** Contribuer à la mise en œuvre des résolutions des Nations unies relatives au respect et à la protection des droits des femmes, des enfants et des personnes vulnérables en période de conflit armé.

**Résultat :** Prévenir et combattre les violences sexuelles contre les femmes, les enfants et les personnes handicapées.

#### **PILLIER 6: APPUI INSTITUTIONNEL**

**L'objectif stratégique 1 :** renforcer les capacités des membres et des fonctionnaires des parlements de la région ;

**Résultat 1 :** Promouvoir le libre échange d'idées et la liberté d'expression ;

**L'objectif stratégique 2 :** Contribuer à l'harmonisation des politiques nationales avec les programmes d'action et les projets développés dans le cadre de la CIRGL ;

**Résultat 2 :** fournir une formation et une éducation civique par le biais des

**L'objectif stratégique 3** : Assurer l'implication des parlements nationaux dans l'évolution et le suivi de la mise en œuvre du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement de la région ;

**Résultat 3** : valider les réalisations du pacte en matière de sécurité, de stabilité et de développement interrégional.

## CHAPITRE CINQ : FINANCEMENT DU PLAN STRATEGIQUE, CADRE DE SUIVI ET D'EVALUATION

### 5.1 Financement du Plan Stratégique

Le financement est un élément important de la mise en œuvre du plan stratégique de toute organisation. L'adéquation des ressources aura donc une incidence directe sur la réalisation réussie de l'intervention stratégique déclarée du Forum des Parlements. Les opérations du Forum des Parlements sont principalement financées par son budget à partir des contributions de chaque État membre. En vertu de l'Accord interparlementaire établissant le FP-CIGR, le budget du Forum est financé par les contributions annuelles des Parlements nationaux et les recettes des organisations régionales et internationales en tant que partenaires du Forum. Au fil du temps, cependant, la contribution des parlements membres du Forum n'a pas atteint les objectifs fixés par le Forum, malgré les mesures concrètes prises par le Secrétariat pour créer l'espace nécessaire à cet effet.

L'évolution des ressources financières montre toutefois que, depuis la création du Forum, les ressources qui lui sont allouées sont insuffisantes pour financer toutes les activités prévues. Pour faire face à cette situation, le Secrétariat du FP-CIRGL a donc, par le passé, fait appel aux partenaires du développement pour soutenir certaines de ses activités non financées. Dans ce contexte, et en raison de l'orientation stratégique et des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce plan stratégique, le Forum doit identifier d'autres sources de financement spécifiques pour compléter le budget qui lui est alloué.

Le Forum cherchera à mobiliser des ressources par le biais de subventions, de parrainages et de dons. Il s'agit de sources de financement viables qui seront essentielles pour accélérer les interventions dans les domaines stratégiques clés du Forum au cours des cinq prochaines années.

Par conséquent, le Forum s'efforcera de construire un réseau de plus en plus diversifié de supporters, y compris des institutions, des donateurs/partenaires ainsi que d'autres

institutions/individus philanthropiques qui croient en son travail et fournissent des fonds, un soutien technique et d'autres formes de collaboration pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'organisation.

## **5.2 Cadre de Suivi et d'Evaluation**

Le suivi, l'évaluation et les rapports constitueront un élément essentiel de la mise en œuvre de ce plan stratégique. Il s'agira de collecter régulièrement des données sur la mise en œuvre des activités planifiées et de les analyser, ce qui fournira des informations opportunes et analytiques permettant au Forum d'évaluer les réalisations et de mesurer les progrès de la mise en œuvre de ses activités. Les résultats de ce processus seront utilisés pour éclairer la prise de décision, notamment en prenant des mesures correctives à partir des enseignements tirés. Il fournira également le retour d'information nécessaire sur l'état d'avancement de la mise en œuvre afin de permettre au Forum de prendre des décisions éclairées sur la base des preuves fournies par le suivi et l'évaluation.

La responsabilité globale du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique du Forum sera confiée à l'équipe de direction supervisée par le Secrétaire général. Toutefois, chaque responsable de programme est chargé de procéder à des examens périodiques de toutes les activités relevant de son programme. Le système de rapports exigera que chaque unité de mise en œuvre suive ses activités telles que contenues dans son plan de travail et son budget annuels et prépare des rapports de performance périodiques. Cela conduira à son tour à une évaluation critique des objectifs du Forum lors de réunions régulières de la haute direction technique. Le suivi et l'évaluation s'appuieront sur un cadre composé de divers éléments : définition des responsabilités, suivi des indicateurs, adoption de mécanismes de suivi et d'évaluation, processus d'établissement de rapports, respect des délais et financement, comme indiqué dans la figure ci-dessous :

Figure 1: Cycle de Suivi et Evaluation



### 5.3 Facteurs de Réussite

Les facteurs critiques de succès sont des indicateurs de réussite, et ces domaines ou activités essentiels qui, s'ils sont bien réalisés, assureront une exécution réussie de la stratégie. Le Secrétariat général a identifié des facteurs critiques de succès (FCS) qui stimuleront la mise en œuvre de la stratégie et accéléreront les performances en vue de réaliser sa vision institutionnelle.

Renforcement des relations avec les parlements nationaux de la CIRGL : il est essentiel que le Secrétariat du Forum s'engage régulièrement auprès des parlements nationaux et les informe des progrès réalisés pour atténuer les problèmes de sécurité et de paix dans la région des Grands Lacs. En outre, ce processus permettra au Forum d'exécuter efficacement son mandat tel que défini dans le Pacte.

Améliorer l'efficacité et l'efficacités de la gestion : renforcer la gestion et la budgétisation axées sur les résultats, poursuivre des stratégies alignées sur les priorités de la CIRGL, harmoniser le travail des comités et consolider les services de soutien administratif.



Renforcer les capacités du personnel du secrétariat : personnel polyvalent et mobile, équilibre entre les sexes et les régions, compétences pour les nouveaux partenariats, notamment avec les États membres et le secteur privé, motivation et engagement du personnel.

Amélioration des systèmes de connaissance et d'information : engagement numérique, plateformes de collecte de fonds, exploitation des médias sociaux, outils de collaboration active avec d'autres agences, réponse aux situations d'urgence et continuité des activités.

Ressources adéquates : les ressources en termes de soutien budgétaire adéquat, d'infrastructure TIC, d'équipements et d'instruments, sont essentielles à la mise en œuvre réussie de la stratégie par le Forum afin de mener à bien son mandat. Les ressources financières des partenaires de développement proviennent uniquement de subventions financières et, dans une bien moindre mesure, de contributions en nature. La nouvelle stratégie devrait chercher des moyens innovants d'attirer de nouveaux types de partenaires de développement pour soutenir le travail du Forum des Parlements. Elle cherchera également de nouveaux moyens de collecter des fonds auprès des États membres pour permettre au Secrétariat de fonctionner efficacement.

#### **5.4 Risque et Mécanisme d'Atténuation**

L'analyse des risques pour le Forum consiste à identifier les domaines dans lesquels le Secrétariat du FP pourrait être vulnérable à des facteurs internes et externes. Cette analyse est importante car elle permettra au Forum de planifier des mesures d'atténuation.

Défi financier : la mise en œuvre de cette stratégie dépend du financement minimum adéquat des activités identifiées et planifiées. L'insuffisance actuelle des contributions annuelles des parlements membres reste un risque pour la mise en œuvre du plan. Il sera très difficile de mettre en œuvre la stratégie sans contributions statutaires adéquates qui pourraient être utilisées pour obtenir des ressources supplémentaires auprès des partenaires de développement et d'autres parties prenantes.

Pour relever les défis de financement auxquels le Forum des Parlements pourrait être confronté dans la mise en œuvre de la stratégie, ce dernier devrait élaborer des propositions susceptibles d'attirer de nouveaux financements ainsi qu'un soutien en nature du secteur privé, de fondations et d'organisations internationales. Au niveau du Secrétariat, il devrait être possible d'accroître les partenariats avec les organisations régionales et internationales et d'attirer des partenaires financiers de tous les secteurs qui couvrent les cinq (5) domaines d'intervention du FP-CIRGL. Cependant, il est prévu

que les Parlements nationaux de la région de la CIRGL continuent à financer les opérations du Forum pour lui permettre de remplir son mandat.

## CHAPITRE SIX : MATRICE DE MISE EN OEUVRE

### PILIER STRATEGIQUE 1: PAIX ET SECURITE

**L'objectif stratégique :** Promouvoir des politiques et des stratégies communes pour garantir une paix et une sécurité durables dans toute la région des Grands Lacs.

Stratégie/Programme	Activités	Indicateur	Echéance
1.1. Programme de prévention et / ou de gestion des conflits	Organisation des réunions statutaires du Comité de paix et de sécurité	Résolutions des réunions, rapports annuels, évaluations	Annuel
	Suivi de la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans la Région	- Rapport d'évaluation des progrès réalisés par rapport à l'évolution de la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans les pays membres en conflit ou post-conflit. - Nombre de visites de suivi par an	Annuel
	Suivi parlementaire des actions de gestion conjointe de la sécurité des frontières	- # de visites parlementaires aux frontières communes des Etats membres. - Rapports de visite.	En cours
	Réunion entre les présidents en exercice du sommet de la CIRGL et du FP-CIRGL.	- # de réunions organisées - Principales délibérations de la réunion	Annuel
1.1. Programme de coopération dans le domaine de la prévention des conflits, de la paix et de la sécurité durable	Suivre les recommandations de la recherche sur la réflexion sur le terrorisme, le crime organisé transnational (TOC) ainsi que la prolifération et la prévalence des armes légères et de petit calibre (ALPC) dans la région.	- Résolutions fondées sur des preuves concernant le terrorisme et la prolifération et la prévalence des TOC et des ALPC. - Rapports de campagnes/réunions	2023
	Échange d'informations dans le domaine de la paix et de la sécurité entre les membres de la	- Fonctionnalité effective du site web ; - Nombre d'engagements	En cours

	Commission et via le site du Forum et l'Internet.	en ligne	
	Implication de tous les acteurs non gouvernementaux (sociétés civiles, associations de femmes, secteur privé, syndicats, etc.) dans la recherche de solutions aux conflits.	- Nombre d'engagements/année - Procès-verbaux/rapports de réunion	Annuel
1.2. Programme pour la consolidation de la paix et de la sécurité durable dans la Région	Recherche approfondie sur les causes profondes des conflits armés et propositions de résolution pacifique.	Rapport de recherche.	2023
	Renforcement des capacités des parlementaires dans la lutte contre la cybercriminalité dans la région.	# de formations # de participants et rapport de formation.	2024
1.3. Coopération interparlementaire en matière de démocratisation, de paix et de sécurité	- Analyse comparative et visites d'étude avec d'autres parlements régionaux ; - Renforcement de la diplomatie parlementaire ; - Solidarité et collaboration en vue de renforcer les Assemblées parlementaires régionales et le Parlement panafricain.	- Nombre de visites - Meilleure compréhension entre les parlements des communautés économiques régionales ; - Solidarité accrue envers l'intégration régionale et continentale parmi les Parlements.	Annuel

## PILIER STRATEGIQUE 2 : DÉMOCRATIE ET BONNE GOUVERNANCE

L'objectif stratégique : Promouvoir la démocratie, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'organisation d'élections libres, équitables et transparentes et la bonne gouvernance dans la région.

Strategie/Programme	Activités	Indicateur	Echéance
Programme régional de soutien à la démocratie	Organisation des réunions statutaires de la commission "Démocratie et bonne gouvernance".	Résolutions des réunions, rapports annuels, évaluations	Annuel

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un mécanisme pour renforcer l'État de droit, promouvoir les droits de l'homme et lutter contre l'impunité.</li> <li>- - Renforcer les capacités des institutions et de leurs dirigeants.</li> <li>- - Promouvoir la participation des citoyens à l'action politique.</li> <li>- - Mission d'appui à la démocratie parlementaire (groupe) : activités de facilitation, de médiation et de dialogue.</li> <li>- Création d'observatoires citoyens des activités parlementaires : sensibilisation (conférences, séminaires et ateliers parlementaires) pour promouvoir la participation des citoyens à l'action politique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formations/ateliers organisés</li> <li>- Nombre de programmes/campagnes de sensibilisation</li> <li>- Nombre de missions de médiation et de dialogue</li> </ul> <p>Des observatoires des citoyens fonctionnels exploitent les activités parlementaires pour promouvoir la participation des citoyens.</p>	En cours
	Missions d'observation électorale régionales et internationales	- # de missions d'observation électorale effectuées	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interface avec les organes de gestion des élections (OGE) ;</li> <li>- Domestication des instruments régionaux sur les élections ;</li> <li>- Développement et opérationnalisation d'un cadre global de suivi de la démocratisation ;</li> <li>- Résolution des conflits liés aux élections</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhension commune des questions électorales entre les députés et les organes de gestion des élections (OGE) ;</li> <li>- Meilleure compréhension des instruments et obligations électoraux régionaux ;</li> <li>- Suivi des progrès des réformes électorales et démocratiques dans les États membres ;</li> </ul>	Annuel

		- Rapports sur les tendances des conflits liés aux élections.	
Programme régional d'appui à la bonne gouvernance	Effectuer des visites parlementaires dans les centres de formation des dirigeants	- Nombre de visites dans les centres de formation des dirigeants	Annuel
	Suivi et évaluation de la mise en œuvre des résolutions et recommandations de la CPLRE relatives à la bonne gouvernance. - Missions, visites d'étude et d'échange sur le terrain. - Développement de normes et de lignes directrices pour la démocratie et les élections	- Nombre de visites de contrôle - Élaboration de normes et de lignes directrices pour la démocratie et les élections	En cours
	- Renforcer les institutions et les organes de lutte contre la corruption. - Mission parlementaire (groupe) de soutien aux mesures prises pour l'application de la transparence, la lutte contre la corruption, le détournement de fonds publics et la criminalité fiscale. - Visite pour échanger des expériences en matière de lutte contre la corruption. Et sensibilisation aux dangers de la corruption. - Promotion du bon leadership par la formation des députés et des assistants parlementaires en "Leadership, transparence, et pour renforcer leurs capacités dans la maîtrise et l'utilisation des outils de contrôle.	- Une mission parlementaire désignée (groupe) - Nombre de visites d'échange sur la lutte contre la corruption - Nombre de formations ou d'ateliers sur le leadership et la transparence	Annuel
Programme Parlements et droits de l'homme	- Interface et collaboration avec l'alliance régionale des institutions nationales des droits de l'homme (commissions des droits de	- Approche commune de la protection et de la promotion des droits de l'homme ; - Meilleure compréhension	

	l'homme et médiateurs) ; - Renforcement des capacités des députés en matière de promotion et de protection des droits de l'homme.	des cadres internationaux des droits de l'homme parmi les parlementaires.	
Développement des capacités et renforcement des institutions de la démocratie.	- Interface avec les partis politiques et les acteurs non étatiques ; - Renforcement parlementaire ; - FP-CIRGL Renforcement institutionnel	- Réunions - Élaboration d'un cadre régional commun pour le renforcement des partis politiques ; - Adoption de critères de référence pour les parlements démocratiques dans la CIRGL.	2025

### PILIER STRATEGIQUE 3: QUESTIONS HUMANITAIRES ET SOCIALES

L'objectif stratégique : Trouver des solutions durables pour garantir la protection et l'assistance des populations affectées par les conflits politiques, les catastrophes humanitaires et sociales dans la région des Grands Lacs avec la mise en œuvre d'un programme d'action du projet portant sur les questions humanitaires, sociales, économiques et environnementales.

Strategie/Programme	Activités	Indicateur	Echéance
Programme d'appui à la protection et à l'assistance des populations	Organisation de la réunion statutaire de la " Commission des questions humanitaires et sociales ".	Résolutions des réunions, rapports annuels, évaluations	Annuel
	Reintegration and socio-professional reintegration of displaced persons and refugees.	- Visites de solidarité - Rapport sur l'assistance technique, matérielle et logistique fournie.	En cours
	Réflexion sur le rôle des parlements dans l'amélioration des systèmes de santé et d'éducation : quelles sont les meilleures pratiques et les politiques innovantes en matière de santé et d'éducation ?	Missions, visites et séminaires parlementaires	En cours

	Mener des campagnes de sensibilisation au planning familial dans les sites de déplacés et de réfugiés.	# Nombre de campagnes parlementaires sur le planning familial	Annuel
Programme de soutien à la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherches documentées et réflexions sur les conséquences et les risques du réchauffement climatique, les catastrophes naturelles et la préservation de l'environnement.</li> <li>- Réalisation d'études, d'enquêtes et de sondages.</li> <li>- Séminaire de formation et d'information des membres du Comité sur les conséquences du changement climatique, les enjeux de la conservation de l'environnement, la gestion des aires protégées dans la Région.</li> <li>- Le développement d'une stratégie régionale pour la lutte contre le changement climatique et la promotion de politiques de prévention des catastrophes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'étude ;</li> <li>- # de formations/séminaires pour les membres de la Commission ;</li> <li>- Une stratégie régionale pour la lutte contre le changement climatique.</li> </ul>	2023



Développement humain et social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation de ressources pour les interventions parlementaires en matière de SDR, de VIH et de SIDA</li> <li>- Entreprendre des formations pour le personnel parlementaire et les députés sur les SRHR et le VIH/SIDA.</li> <li>- Initiatives d'apprentissage croisé pour le Comité de surveillance, le RWPC et d'autres comités permanents du Forum.</li> <li>- Tenue de sessions conjointes des comités permanents du Forum.</li> <li>- Activités visant à promouvoir la protection des populations clés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des interventions parlementaires pour faire avancer l'agenda SRHR, VIH et SIDA pour la région des Grands Lacs ;</li> <li>- Initiatives législatives liées à la santé et aux droits sexuels et reproductifs dans la région des Grands Lacs ;</li> <li>- Adoption et domestication des normes minimales pour les populations clés dans les cadres juridiques et politiques.</li> <li>- Preuve d'apprentissage croisé sur les SDR entre les commissions permanentes ;</li> <li>- Résolutions de l'Assemblée plénière relatives aux SDR, au VIH et au SIDA.</li> </ul>	2025
--------------------------------	---	--	------

**PILIER STRATEGIQUE 4: Développement Economique, Ressources Naturelles, et Régionales**

L'objectif stratégique : Promouvoir le développement et l'intégration économique de la région dans les pays membres de la CIRGL, et encourager un rôle croissant des parlements dans le renforcement des cadres juridiques relatifs à cet axe.

Stratégie/Program	Activités	Indicateur	Echéance
Programme d'appui au développement et à l'intégration économique	Organisation de la réunion statutaire de la " Commission du développement économique, des ressources naturelles et de l'intégration économique ".	Résolutions des réunions, rapports annuels, évaluations	Annuel

	<p>Promotion et domestication des instruments juridiques régionaux et internationaux relatifs à la circulation des personnes et de leurs biens dans les pays de la CIRGL.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer pour l'harmonisation des systèmes douaniers et l'amélioration des infrastructures frontalières : routes, ponts, marchés, ports et aéroports.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions organisées ;</li> <li>- Résolutions mises en œuvre ;</li> <li>- Nombre de traités domestiques</li> </ul>	En cours
	<p>Encouragement du commerce transfrontalier des femmes et des jeunes dans les pays membres de la CIRGL.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une cartographie des pôles de développement économique dans la Région pour faciliter la lutte contre la pauvreté et le chômage des jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de cartographie</li> <li>- Engagements et plaidoyer de la commission en matière de commerce transfrontalier.</li> </ul>	2024
Programme de gouvernance des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la gouvernance de la gestion des ressources naturelles dans les pays membres de la CIRGL.</li> <li>- Organiser un séminaire atelier sur la gouvernance de la gestion des revenus des ressources naturelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport du séminaire de l'atelier</li> <li>- Mise en œuvre du plan d'action</li> </ul>	2024
Programme sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation sur le lien entre l'agriculture, la sécurité alimentaire, les terres et l'eau</li> <li>- Changement climatique, atténuation et adaptation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les députés améliorent leurs connaissances sur l'interdépendance et la promotion de cette dernière par le biais de la législature ;</li> <li>-Meilleure compréhension des questions liées au changement climatique et de ce que le parlement peut faire.</li> </ul>	Annuel

**PILIER STRATÉGIQUE 5: LE GENRE, LES ENFANTS ET LES PERSONNES VULNÉRABLES.**

**L'objectif stratégique :** Contribuer à la mise en œuvre des résolutions des Nations unies relatives au respect et à la protection des droits des femmes, des enfants et des personnes vulnérables en période de conflit armé.

Stratégie/Programme	Activités	Indicateur	Echéance
Program for the advancement /empowerment of women	Organisation de la réunion statutaire du Comité " Questions des femmes, des enfants et des personnes vulnérables ".	Résolutions des réunions, rapports annuels, évaluations	Annuel
	Promotion de la participation des femmes aux organes de décision : - Traduction des engagements en faveur des femmes dans la planification et les budgets nationaux. - Campagne de sensibilisation et missions de terrain sur " le leadership des femmes " : actions visant à encourager les femmes à participer à la vie politique et civile.	- Nombre d'engagements traduits dans la planification et les budgets nationaux ; - % d'augmentation de la participation des femmes - Nombre de campagnes de missions sur le terrain	En cours
	Plaidoyer en faveur des droits des femmes et des filles : - Mener une étude de base sur la VBG dans toute la CIRGL. - Projet de loi type sur la VBG - Projet adopté - Projet popularisé - Les pays membres l'adaptent.	- Rapport d'étude de base - Loi type sur la GBV adoptée - Rapports nationaux	Annuel
	- Missions d'observation interparlementaires pour la prévention de la violence sexuelle basée sur les femmes - Obligation d'intégrer les femmes - en amont et en aval - dans le processus de leur propre reconstruction.	- # de missions, de visites et de séminaires parlementaires. - Résolutions	Annuel

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprendre une étude de base sur le modèle sensible au genre en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs.</li> <li>- Piloter dans les parlements de l'échantillon</li> <li>- Finaliser le document de stratégie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un modèle de supervision sensible au genre pour superviser la mise en œuvre de la stratégie de la CIRGL en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs.</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le "Baromètre du genre".</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La version finale du "Baromètre du genre" est adoptée.</li> </ul>	2025
Programme d'appui pour personnes vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion sur l'intégration des personnes handicapées et la lutte contre leur marginalisation dans la Région :</li> <li>- Visites de solidarité et assistance aux personnes handicapées : le cas des associations d'albinos.</li> <li>- Organisation d'un séminaire de réflexion sur la perception du handicap dans la société et de la personne vivant avec un handicap.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visites de solidarité</li> <li>- Assistance fournie aux personnes handicapées : cas des associations d'albinos.</li> <li>- Séminaire de réflexion sur la perception du handicap dans la société et des personnes vivant avec un handicap.</li> </ul>	Annuel
	Promotion de la participation des personnes vivant avec un handicap aux organes de décision dans les pays membres de la CIRGL.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- # de Campagnes de sensibilisation conduites.</li> <li>- # de Missions sur le terrain</li> </ul>	En cours
Programme pour les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des missions de lobbying auprès des parlements en campagne électorale.</li> <li>- Convoquer le parlement des jeunes pour discuter, confirmer et résoudre les problèmes sociaux qui affectent les jeunes dans la Région des Grands Lacs, par exemple la violence sexiste ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre d'un système de quotas de jeunes tenant compte de la dimension de genre au sein du FP-CIRGL et des parlements nationaux (avec une représentation proportionnelle des jeunes et des adultes).</li> <li>- Résolutions du Sommet de la jeunesse ou du Parlement</li> </ul>	Annuel

## PILIER STRATÉGIQUE 6: APPUI INSTITUTIONNEL

### Les objectifs stratégiques:

- i. Renforcer les capacités des membres et des fonctionnaires des parlements de la région ;;
- ii. Contribuer à l'harmonisation des politiques nationales avec les programmes d'action et les projets développés dans le cadre de la CIRGL;
- iii. Assurer l'implication des parlements nationaux dans l'évolution et le suivi de la mise en œuvre du Pacte de sécurité, de stabilité et de développement de la Région.

Stratégies/Programme	Activités	Indicateur	Echéance
Programme de renforcement institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en réseau du Forum avec les organisations parlementaires nationales, régionales et internationales</li> <li>- Collaboration, sessions de partage, discussions, études et contacts avec les organismes parlementaires internationaux, régionaux et nationaux.</li> <li>- Débats, sessions d'information et réunions publiques entre députés et universitaires, chercheurs et citoyens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence des engagements</li> <li>- Nombre de participants</li> <li>- Rapports de réunion</li> </ul>	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion des technologies de l'information et renforcement des systèmes de communication du Forum :</li> <li>- Création d'un Journal ou E-Journal du Forum.</li> <li>- Création et diffusion d'un annuaire des députés (dans les langues nationales et officielles) avec biographie et photo pour faciliter les contacts entre les citoyens et leurs représentants.</li> <li>- Mise en place d'un téléphone et/ou de plateformes de médias sociaux (Twitter, Facebook, Instagram) permettant aux citoyens d'interagir avec les députés sur les développements importants, de recevoir des commentaires, des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue semestrielle du Forum</li> <li>- Un annuaire des députés</li> <li>- Nombre d'engagements et de réactions en ligne</li> <li>- Nombre d'émissions de radio ou de télévision réalisées</li> <li>- Nombre de matériels promotionnels développés et distribués</li> </ul>	Annuel

	<p>questions ou des demandes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer en faveur d'une station Radio-TV (Programme) du Parlement pour partager et faciliter les échanges avec les citoyens.</li> <li>- Promotion de supports imprimés : cartes de visite, invitations de calendrier, drapeaux.</li> </ul>		
	Révision des manuels de procédures et élaboration du règlement intérieur du Forum des parlementaires de la CIRGL.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manuels de procédure approuvés</li> <li>- # Nombre de règlements élaborés</li> </ul>	Annuel
Organiser le programme des réunions statutaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation et organisation des réunions statutaires</li> <li>- Recrutement de consultants, d'experts-chercheurs et de traducteurs, et transfert de compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation de documents de travail.</li> <li>- Nombre de consultants engagés</li> </ul>	En cours
Programme de renforcement des capacités pour le personnel du Secrétariat général	<p>Fournir au personnel les connaissances, les compétences et les informations nécessaires pour améliorer ses performances professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un plan de formation du personnel</li> <li>- Développer une stratégie de gestion des performances</li> <li>- Effectuer une évaluation des capacités de S&amp;E et élaborer un plan de développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité de la mise en œuvre du plan de formation</li> <li>- Stratégie de gestion des performances</li> <li>- Evaluations des performances de tout le personnel approuvées</li> <li>- Évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2022 - 2024</li> </ul>	2024
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et piloter un programme de formation parlementaire (cours de formation)</li> <li>- Conduire/soutenir la formation d'orientation/Induction pour les nouveaux députés (formation de base)</li> <li>- Organiser une formation au leadership sur des thèmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de formation</li> <li>- Sessions de formation d'orientation réalisées</li> <li>- Formation au leadership (axée sur un thème) réalisée</li> <li>- Stratégie et méthodologie de formation de l'IP de la</li> </ul>	2025

	<p>identifiés (formation spécialisée).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir l'apprentissage par les pairs par la mise en réseau et les visites d'échange ;</li> <li>- Élaborer et mettre en œuvre un outil de suivi et d'évaluation (S&amp;E) de la formation parlementaire.</li> </ul>	<p>CIRGL et rapports de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices d'apprentissage par les pairs et visites d'échange</li> <li>- Formation parlementaire en S&amp;E</li> </ul>	
Programme de renforcement de la stratégie de communication	Renforcer le département chargé de la communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition et modernisation de l'équipement et du matériel de communication</li> </ul>	2023
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les parlements nationaux aux programmes, projets et activités du Forum.</li> <li>- Rendre le site du Forum plus interactif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'engagements physiques/en ligne</li> <li>- Mises à jour et nouvelles fonctionnalités du site web</li> </ul>	Annuel